



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat de l'académie de Créteil

Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle

Créteil, le 15 novembre 2023

**Délégation académique à
l'éducation artistique et
culturelle**

Affaire suivie par :
Marielle VANNIER
Tél : 01 57 02 66 69
Mél : marielle.vannier@ac-creteil.fr

Le délégué académique à l'éducation
artistique et culturelle

à

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr
daac.ac-creteil.fr

Mesdames, Messieurs les professeur(e)s
s/c Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement

Objet : recrutement de professeur relais en structure culturelle

La délégation académique à l'éducation artistique et culturelle recrute un professeur relais pour :

- le TGP, Centre dramatique national de Saint-Denis.

Les missions de professeur relais sont définies dans le [BO n°15 du 15 avril 2010](#).

L'appel à candidature est ouvert aux enseignants titulaires en poste fixe dans l'académie de Créteil. La mission fait l'objet d'une décharge horaire de 3 heures poste transformables en IMP, ce qui équivaut à 6 heures de présence dans la structure. Le début de la mission sera effectif au début de l'année civile 2024.

Les enseignants candidats doivent envoyer un CV et une lettre de motivation **avant le dimanche 3 décembre 2023** par courrier postal :

Monsieur Jean-Jacques PAYSANT - Daac
Rectorat de l'académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil CEDEX

ET par courrier électronique à : ce.daac@ac-creteil.fr

Jean-Jacques PAYSANT

ANNEXE



Centre dramatique
national
de Saint-Denis
DIRECTION
JULIE DELIQUET

Théâtre Gérard Philipe, Centre dramatique national de Saint-Denis

59 boulevard Jules Guesde, 93200 Saint-Denis

Présentation de l'établissement

Le TGP, Centre dramatique national de Saint-Denis, est un lieu de création, de coproduction et de diffusion d'œuvres théâtrales. Il est dirigé par la metteuse en scène Julie DELIQUET depuis mars 2020, accompagnée de son collectif artistique. Il se place sous le signe de la création, de la transmission et de l'éducation.

Profil de poste

Le professeur ou la professeure relais participe à la vie du théâtre. Il travaille en relation avec l'équipe des relations avec le public du TGP, en charge de définir et de mettre en œuvre la politique de développement et de sensibilisation des publics, ainsi que les projets d'action artistique. Il agit aux côtés du directeur des relations avec le public et de la billetterie, d'une responsable et d'une chargée des relations avec le public, sous l'autorité de la secrétaire générale. Il est recruté par le rectorat de Créteil pour participer plus spécifiquement à la mise en œuvre de la politique d'éducation artistique et culturelle du TGP en lien avec les priorités académiques.

Attentes dans le cadre de la mission

- **Savoir-faire**
 - Capacité à travailler de manière autonome et en équipe, avec une bonne gestion du temps et des priorités
 - Capacité à élaborer des propositions dans une perspective de développement des publics scolaires en cohérence avec le projet académique et celui de la structure
- **Connaissances**
 - Avoir un goût prononcé pour le théâtre, et être sensible au projet artistique du TGP
 - Avoir une bonne connaissance des dispositifs existants et du réseau éducatif local
 - Avoir un intérêt pour l'éducation artistique et ses enjeux dans le contexte territorial dionysien et séquanodionysien
- **Savoir-être**
 - Aisance relationnelle, capacité d'adaptation
 - Sens du service public

Missions principales

Documents et ressources :

Participer à l'élaboration d'outils pédagogiques adaptés

- Co-écriture, analyse et expertise de documents pédagogiques à destination du public scolaire
- Mise à disposition de ressources mutualisables

Accompagnement de projets



Participer à la réflexion sur les objectifs, contenus et formats des projets d'action artistique du TGP, dans une perspective d'intégration de nouvelles pistes d'orientation, de mise en adéquation des projets avec les dispositifs existants, et de consolidation et pérennisation dans une logique territoriale :

- accompagnement de projets interdégradés (cycle 3) ;
- développement de projets territoriaux rapprochant le temps scolaire et le hors temps scolaire : liens entre projets de classe et projets de quartier, liens avec les réseaux associatifs, développement des projets entrant dans le dispositif *École ouverte* ;
- mise en cohérence des différents dispositifs (classe à PAC, PIE, atelier artistique, résidence territoriale, CAC, In situ, etc.) dans le cadre de la politique d'éducation artistique et culturelle académique ;
- identification pour la Daac des équipes éducatives à former en vue des FIL (Formations d'initiative locale) ;
- expertise dans la co-construction des offres pass Culture ;
- rôle de conseil et participation à une réflexion sur l'accueil et le développement du public scolaire au sein du TGP.

Formation

Participer à la construction des propositions de formation pour les enseignants

Liens avec l'éducation nationale et les enseignants

- Élaboration d'un dispositif d'accueil culturel des nouveaux enseignants, des chefs d'établissements
- Lien avec les différents services académiques ou départementaux de l'éducation nationale

Professeur/professeure relais de la Daac

Le professeur ou la professeure relais intégrera le réseau des professeurs relais de la Daac de Créteil et sera amenée à participer aux trois réunions annuelles du réseau et aux rencontres du groupe de travail *théâtre* de la Daac.

Il ou elle devient aussi relais de la Daac au sein de la structure culturelle pour laquelle il ou elle sera missionnée et assure parallèlement une mission de veille de l'évolution des dispositifs d'éducation artistique et culturelle.

Il ou elle garantit une bonne circulation de l'information entre la structure culturelle et la Daac via la conseillère du domaine concerné.

Conditions

La fonction de professeur relais s'inscrit dans le cadre rénové des missions des personnels enseignant d'éducation et de documentation. Ainsi, la rétribution qui pourra être attribuée dans le cadre de cette mission académique relève désormais des dispositions du [décret 2015-475 du 27 avril 2015](#).

La reconduction annuelle de la mission de professeur relais est soumise à un bilan d'activité. Cette mission est inscrite dans une durée définie lors du recrutement.

Contact à la Daac : Jean-Jacques PAYSANT, réseau des professeurs relais, jean-jacques.paysant@ac-creteil.fr ; 01 57 02 66 61